

Examen professionnel de spécialiste en assurance-maladie du 4 au 7 mai 2026

N° de candidat(e):

Épreuve 1, point d'appréciation 1.2, Domaine de compétences opérationnelles A7

Durée: 45 minutes

Moyens auxiliaires: Calculatrice de poche simple

Évaluation:

	Points max.	Points obtenus	Note
Note du point d'appréciation 1.2	37		

Visa des experts:

Observations:

Les candidat(e)s devront obligatoirement se munir d'un stylo à bille ou à encre (non effaçable) de couleur bleue ou noire pour les épreuves de l'examen!

Inscrivez votre numéro de candidat/e en haut à droite de chaque page supplémentaire.

Question 1 (8 points)

Compréhension de base du système de sécurité sociale lors d'un entretien de conseil

Vous êtes conseillère clientèle auprès de l'assurance-maladie SanaCura. Un client de 22 ans, qui vient de décrocher son premier emploi, vous contacte pour vous poser des questions fondamentales. Il souhaiterait comprendre pourquoi il doit cotiser à différentes assurances sociales et quels avantages ce système lui apporte. Il s'intéresse également à la structure générale de la sécurité sociale en Suisse et aux risques qui sont couverts par ce système. Jusqu'à présent, il a eu peu de contacts avec le système d'assurance sociale et il attend une explication compréhensible, mais techniquement correcte. Vous comprenez qu'il s'agit d'un entretien de conseil classique visant à expliquer comment le système fonctionne.

Exercise

- a) Avec vos propres mots, expliquez au client le sens et l'objectif de la sécurité sociale en Suisse et citez 5 risques couverts par les assurances sociales.
- b) Décrivez le modèle de sécurité sociale en Suisse, qui repose sur le système des trois piliers, et évoquez, pour chaque pilier, les assurances correspondantes (p. ex. AVS ou pilier 3a).

Réponse

Réponses complémentaires à la question 1

Visa:

points:

Question 2 (11 points)

Conseil en matière de couverture sociale en cas de perte de gain

Dans le cadre de vos fonctions chez VitaCura, vous conseillez un client de 45 ans qui a dû réduire son activité professionnelle en raison de problèmes de santé. Celui-ci exprime des inquiétudes concernant son avenir financier et souhaite comprendre quelles assurances sociales peuvent l'aider dans sa situation actuelle. Il s'intéresse en particulier au rôle que jouent l'assurance-vieillesse et survivants, l'assurance-invalidité ainsi que la prévoyance professionnelle dans le système suisse. Il souhaiterait en outre savoir comment ces assurances s'articulent les unes avec les autres et quel est leur objectif. Le client attend une explication claire et structurée afin de mieux cerner sa situation.

Exercise

a) Avec vos propres mots, expliquez au client le sens et l'objectif de l'AVS, de l'AI et de la prévoyance professionnelle dans le système d'assurance sociale suisse. Comment l'AVS, l'AI (PC) et la prévoyance professionnelle s'articulent-elles les unes avec les autres dans le système des trois piliers?

b) Utilisez l'exemple de l'AVS, de l'AI et de la prévoyance professionnelle pour montrer comment plusieurs assurances sociales peuvent s'avérer pertinentes simultanément, en particulier en cas d'incapacité de gain/d'invalidité (LPGA). Comment s'articulent-elles les unes avec les autres?

Réponse

Réponses complémentaires à la question 2

Visa:

points:

Question 3 (5,5 points)

Conseil en matière de couverture sociale en cas de perte de gain

Dans le cadre de vos fonctions chez NovaCura, vous conseillez les clients en matière d'assurances sociales. Monsieur Meier (45 ans) vous contacte car il a perdu son emploi et sera démis de ses fonctions à la fin du mois. Il a travaillé sans interruption en tant que salarié au cours des trois dernières années. Monsieur Meier recherche activement un emploi et s'est déjà inscrit auprès de l'office régional de placement (ORP). Il ne sait pas s'il a droit à des prestations ni à partir de quand. Il souhaite également savoir quelles prestations sont concrètement prises en charge et quels critères doivent être remplis à cet égard. Il se montre inquiet quant à sa situation financière pour les mois à venir.

Exercise

- a) Avec vos propres mots, présentez à M. Meier le droit de base aux indemnités journalières de l'assurance-chômage et citez quatre des six critères requis.
- b) Décrivez trois des cinq principaux types de prestations de l'assurance-chômage ainsi que leur objectif.

Réponse

Réponses complémentaires à la question 3

Visa:

points:

Question 4 (6,5 points)

Accident du travail et droit aux prestations

Vous travaillez au sein du service de coordination des prestations de l'assurance-maladie CuraSana. Un client âgé de 35 ans vous contacte après s'être gravement blessé à la main au travail, sur une machine. L'employeur du client a orienté ce dernier vers CuraSana, qui est l'assureur-accidents compétent.

Le client est en incapacité de travail depuis plusieurs semaines et subit toujours un traitement médical. Le client ne sait pas exactement à quelles prestations il a droit ni comment celles-ci sont gérées.

Il demande également s'il est tenu de contribuer financièrement au traitement.

Il souhaite comprendre quels sont ses droits vis-à-vis de l'assurance-accidents.

Exercise

a) Expliquez au client les deux types de prestations (prestations en nature et prestations en espèces) de l'assurance-accidents obligatoire (LAA), et précisez quelles prestations sont comprises dans chacune d'elles. Citez-en trois par type de prestation.

b) Expliquez les critères du droit à indemnités journalières auprès de l'assurance-accidents (LAA) et décrivez au moins deux autres prestations en espèces de l'assurance-accidents (LAA).

Réponse

Réponses complémentaires à la question 4

Visa:

points:

Question 5 (6 points)

Garantie du minimum vital grâce aux prestations complémentaires

Vous travaillez au sein de CuraVita et conseillez les clients en matière d'assurances sociales. Monsieur Meier, âgé de 69 ans, perçoit une rente de vieillesse et vit seul. Malgré sa rente et une petite prestation de la caisse de pension, ses revenus ne suffisent pas à couvrir le coût de la vie minimum. Il a entendu dire qu'il avait peut-être droit à des prestations complémentaires. En même temps, il ne sait pas exactement quels services sont compétents pour l'examen et le versement de ces prestations. Il vous demande de lui expliquer de manière claire quelles sont les autorités compétentes à cet égard et leurs missions en matière de prestations complémentaires.

Exercise

- a) Indiquez à M. Meier quelles sont les autorités centrales et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des prestations complémentaires.
- b) Expliquez la répartition des missions entre la Confédération et les cantons en matière de prestations complémentaires.

Réponse

Réponses complémentaires à la question 5

Visa:

points: